



Le mot du Président

Ashwani Singh



Chers voisins, Chers amis de la Résidence Apollo,

Depuis la publication du précédent numéro de la gazette « Apollo Infos », votre association a tenu son assemblée générale ordinaire en avril et son traditionnel pique-nique dans le parc en juin (photos en page 7). Ce numéro consacre une large part à l'urbanisation de la commune, thème traité en assemblée générale ainsi qu'au Plan directeur communal (PDComm), en cours d'actualisation.

Nous vous donnons déjà rendez-vous pour notre prochaine manifestation le jeudi 30 novembre à 18h30 au restaurant scolaire de l'école Jeandin en présence de l'actuel Maire de Thônex Monsieur Marc KILCHER, qui nous parlera des sujets dont il a la responsabilité (écoles, police, voirie, espaces verts), qui sera suivie, selon la tradition, d'un apéritif offert par l'ARA (v. détails en page 8).

Et bien sûr l'ARA sera présente à Thônoël le samedi 16 décembre, avec un stand où nous proposerons notre traditionnel vin chaud et des pâtisseries confectionnées par les habitants de la Résidence. Dans l'attente de vous retrouver bientôt à l'une de nos prochaines manifestations, je vous adresse, au nom du comité de l'ARA, mes très cordiales salutations.

Assemblée générale 2017

A l'occasion de notre assemblée générale tenue le 26 avril 2017, Monsieur Pascal UEHLINGER, alors Maire de Thônex, était notre invité pour nous parler des importants développements que connaîtra la commune au cours des dix prochaines années. Dans son exposé, il nous a présenté les projets d'urbanisation à divers stades d'avancement qui, au total, pourraient voir la population de la commune passer de près de 15'000 actuellement à peut-être 25'000 à l'horizon 2030.

Les projets les plus importants sont les Communaux d'Ambilly et Caran d'Ache, représentant respectivement 2'700¹ et 1'300 habitants. Alors que le chantier des Communaux d'Ambilly devrait enfin démarrer prochainement², celui de Caran d'Ache est plus lointain, car l'entreprise doit d'abord trouver un terrain en zone industrielle pour se reloger, puis l'actuelle parcelle industrielle au chemin du Foron devra être reclassée en zone vouée à l'habitation.

Plus près de chez nous, le quartier de Clair-Val, dont le chantier est en cours, logera 360 habitants dès 2019. D'autres projets à moyen terme concernent Miribel (derrière les 12 et 14 Adrien-Jeandin), la Migros sur laquelle serait construite des logements dans un immeuble de plusieurs étages à la place du bowling, et la partie thônésienne du futur quartier de François-Jacquier (à cheval sur Chêne-Bourg et Thônex), prévus pour accueillir respectivement 180, 130 et 500 habitants.

Le reste se répartit entre plusieurs autres projets ainsi que sur la densification générale et progressive des zones villa situées au nord et au sud de la commune.



Clair-Val, quartier situé derrière les 16, 18 et 22 Adrien-Jeandin, accueillera bientôt 360 habitants logés dans quatre immeubles de cinq étages sur rez, disposés en carré autour d'un square arborisé, projet mené par la Fondation pour le logement de la commune de Thônex.

¹ Pour les premières étapes ; à plus long terme, le quartier accueillera environ 6000 habitants.

² Les quelques riverains de la future route reliant le double carrefour d'Ambilly (dit « l'os ») au carrefour de Bel-Air ayant formé une opposition depuis trois ans ont été déboutés récemment en première instance par le Tribunal administratif. Le recours n'est apparemment pas suspensif.



Lors de ces différents projets, il s'agira pour nous d'être vigilants concernant le trafic de chantier et d'intervenir si nécessaire auprès du Conseil administratif afin d'éviter qu'une fois de plus les camions et autres bétonnières passent sous nos fenêtres au lieu d'emprunter le réseau primaire.

Pour accompagner cette augmentation prévue de la population, Monsieur UEHLINGER a évoqué le besoin de nouvelles infrastructures communales et a présenté les projets en cours, parmi lesquels une nouvelle école aux Communaux d'Ambilly, l'extension de la mairie actuelle au Bois-des-Arts et la construction d'un nouveau bâtiment administratif en face de la Salle des fêtes³ qui comprendra une nouvelle salle du Conseil municipal, le guichet au service de la population et les locaux de la police municipale, notamment.



Avec ses lignes galbées, le nouveau bâtiment administratif a été conçu comme une « revisite » de la Villa Vincent de 1933 située devant, le long de l'avenue Tronchet. Il reprend les cinq points d'architecture chers à Louis Vincent, à l'« atelier d'architecture » et à Le Corbusier, à savoir les pilotis, le toit en terrasse, le plan libre, la fenêtre en longueur et la façade libre.

³ A l'avenue Trochet, derrière la maison classée au patrimoine dite « Villa Vincent », conçue par l'architecte Louis Vincent, membre du bureau genevois « Atelier d'architectes » dans les années 1930.



Transformation de la mairie : un nouveau bâtiment bas verra le jour, côté sud de la mairie actuelle, reliant celle-ci à la salle Louis-Valencien. Le parking sera en sous-sol.

Parmi les points « divers » évoqués en assemblée générale figurait l'éventuelle participation à la Fête des écoles (anciennement « Promotions ») par la tenue d'un stand. C'était trop tard pour 2017, mais ce sujet est à garder à l'esprit pour 2018. Nous y reviendrons en temps utile, mais les personnes intéressées peuvent déjà se faire connaître en contactant un membre du comité (v. ci-dessous). Enfin, l'assemblée s'est poursuivie avec le verre de l'amitié et les appétissants amuse-bouche confectionnés une fois de plus par le traiteur Lorenzo Sofia.

Sofia & Cie

Service traiteur soigné jusqu'à 1'000 personnes

*Spécialités, Cocktails, Soirées,
Mariages, Anniversaires*

Angle: 2 rue de Chêne-Bougeries - 1 chemin de la Bessonnette
 1224 CHENE-BOUGERIES **Parking:** Place C. Audéoud
 Tél-Fax 022 348 44 48
l.sofia@bluewin.ch

Lors de l'assemblée générale du 26 avril 2017, le comité composé des personnes suivantes a été élu:

- Mme Elizabeth SOMMARO
- M. Fabrice COLETTA
- M. Marc LABHART
- M. Ashwani SINGH (Président)
- M. Leo VERHOEVEN
-

Les comptes et le PV de l'assemblée générale peuvent être téléchargés à l'adresse www.apexserv.com/ARA/documents.php

Le Plan Directeur Communal (PDComm)

Le Plan directeur communal (PDComm) fixe les orientations futures de l'aménagement d'une commune. Élaboré par cette dernière en liaison avec le Département en charge de l'aménagement et la Commission cantonale d'urbanisme, il est obligatoire pour toutes les communes de plus de 1000 habitants. Thônex comptant presque 15'000 habitants, notre commune est donc soumise à cette obligation. Le dernier PDComm pour Thônex date de 2009. Il est en cours de révision et sera adopté, dans la version mise à jour, en 2019.

Notre commune a mandaté un cabinet de conseil spécialisé en planification urbaine pour l'accompagner dans cette mise à jour, qui implique bien sûr tout particulièrement le Conseil administratif et le service technique, mais aussi les membres des commissions d'urbanisme et de la circulation du Conseil municipal, dont fait partie votre président. Les travaux sont en cours et devraient être terminés d'ici à fin 2018. Puis le plan sera voté par le Conseil municipal début 2019 et approuvé par le Conseil d'Etat quelques mois plus tard.

Dans le cadre de la mise à jour du PDComm, le Conseil administratif de Thônex a souhaité que les associations de quartier soient entendues et leurs points de vue si possible pris en compte. C'est ainsi que votre président a été auditionné le 4 juillet dernier par les mandataires en charge des aspects d'urbanisme et de circulation. L'association des commerçants de la rue de Genève a également été auditionnée. Que le Conseil administratif soit vivement remercié pour cette ouverture.

Deux sujets qui nous tiennent à cœur :

Alors que les habitants des extrémités nord et sud de la commune sont surtout concernés par les questions de déclassement et de densification de la zone villa, les habitants de la Résidence Apollo ont, quant à eux, deux sujets qui leur tiennent particulièrement à cœur: la circulation sur l'avenue Adrien-Jeandin et la traversée piétonne de la rue de Genève.

Ces sujets ont été largement traités lors de notre assemblée générale de février 2016, lors de notre rencontre avec les responsables de la Direction générale des transports (DGT) en septembre 2016, dans le dossier remis aux autorités de la commune et dans les deux numéros précédents de la gazette « Apollo Infos »⁴.

S'agissant du trafic sur l'avenue Adrien-Jeandin, nous avons formulé les souhaits suivants :

- *Le déclassement des avenues Tronchet et Adrien-Jeandin en réseau de quartier*

⁴ Ces documents peuvent être téléchargés à l'adresse www.apexserv.com/ARA/documents.php

- *La mise en zone 30 des avenues Tronchet et Adrien-Jeandin*
- *L'interdiction des avenues Tronchet et Adrien-Jeandin au trafic de transit des poids lourds, des véhicules de chantier et des véhicules agricoles*
- *L'aménagement de différents carrefours afin de concentrer le trafic de transit sur le réseau primaire*
- *La suppression du tourner à gauche depuis la rue de Genève vers l'avenue Tronchet*
- *Création d'un passage sous la rue de Genève, reliant l'avenue de Thônex à la rue François-Jacquier*

A part ce dernier point qui ne semble pas avoir la faveur de la DGT, les autres, nous dit-on, méritent d'être examinés. Le passage sous route, quant à lui, coûterait probablement de l'ordre de CHF 100 millions et sa réalisation, vu l'état actuel des finances publiques cantonales, paraît quelque peu problématique⁵.



Un passage sous route à Thônex tout comme à Lancy (sous la route de Chancy), ou les traversées de Meyrin et de Vézenaz, résoudrait beaucoup de problèmes, mais sa réalisation semble peu probable, étant donné qu'elle ne ferait pas directement partie des « mesures d'accompagnement » du futur bouclage autoroutier, v. page suivante.

Le deuxième sujet, c'est la traversée piétonne de la rue de Genève. Le PDComm de 2009⁶ mentionnait déjà la nécessité de rendre plus conviviale la rue de Genève sur son tronçon central situé entre les avenues de Thônex et Adrien-Jeandin par la création d'un « espace rue » et de multiples perméabilités pour les piétons. On en est très loin. En sortant du centre commercial côté nord, on se trouve en face de cette haie de buissons épineux doublés de chaboury, une « muraille de Chine » bien peu incitative pour traverser la rue et se rendre chez les commerçants d'en face. D'ailleurs ces derniers souhaitent tout comme nous une rue de

⁵ Le projet communal datant de 1995 est resté dans les tiroirs, sans suites.

⁶ Plan directeur communal, Thônex, février 2009, p.177-178.

Genève plus ouverte et perméable aux piétons. Le bureau spécialisé en planification urbaine mandaté par la commune pour la mise à jour du PDComm l'a bien compris.

Spécifiquement, nous avons demandé que soit étudiée la possibilité d'aménager un passage pour piétons à la sortie nord de centre commercial, sécurisé par des feux, en face de celui qui existe déjà devant l'agence AXA Winterthur, de l'autre côté de la rue de Genève.

Il faut toutefois être conscients que la rue de Genève reste pour le moment une rue cantonale et que les éventuelles modifications relèvent donc de la DGT et des TPG, la commune ne pouvant qu'émettre des souhaits et des propositions. Espérons toutefois que les autorités communales partagent notre vision et nous soutiendront pour cette demande.



L'imperméabilité piétonnière de la rue de Genève, qui fait que l'on est bien loin d'un « espace rue » convivial...

En attendant, la DGT semble persister à vouloir maintenir cette berme végétalisée, et même à la pérenniser en remplaçant les chabourys actuels par une barrière métallique, ce qui a valu un échange de courriers entre la DGT et votre président, que vous pouvez télécharger depuis le lien suivant : www.apexserv.com/ARA/documents.php

Traversée du lac et ceinture autoroutière

Ce sujet est d'actualité, puisque nous avons lu il y a quelques semaines que le Conseil consultatif a opté en faveur d'un « tunnel-pont-tunnel ». Concernant Thônex, les détails précis de l'échangeur (« l'accrochage ») de Vallard de la future ceinture autoroutière liée à la grande traversée du lac ne sont pas encore définis. On sait par contre déjà que l'autoroute partira depuis Vallard en direction du centre-ville, d'abord sur l'axe de la route de Malagnou, en rentrant en tunnel avant de

virer à droite en direction de Puplinge, avec une sortie du tunnel vers Mon-Idée. Il est évident que si cette autoroute se réalise, elle résoudra le problème de circulation sur la route de Jussy et les avenues Adrien-Jeandin et de Thônex.

Il subsistera toujours le problème de la charge de trafic sur l'avenue de Thônex, entre le Pont de Sierne et le centre de la commune. Pour alléger la partie sud de l'avenue de Thônex, il faudrait prévoir, en tant que mesure d'accompagnement, une jonction entre l'avenue de Thônex et la route de Sous-Moulin, court-circuitant le carrefour de Fossard, empruntant une partie du tracé de la route de Sous-Moulin, partiellement en tunnel et partiellement en tranchée ouverte ou couverte, rejoignant la route Blanche là d'où partirait le premier tronçon du boucllement autoroutier. Une partie du financement pourrait être assurée par le fonds FORTA.



Tracé proposé⁷ pour l'évitement de Thônex Sud, de Villette à Sous-Moulin, en tranchée ouverte ou couverte, ainsi que partiellement en tunnel, en tant que mesure d'accompagnement du « boucllement autoroutier ».

Rejoignez le groupe
Association Résidence Apollo
sur Facebook



⁷ Par Me Philippe de Boccard, de l'étude Perréard de Boccard.

Marc Bretton
12 Adrien-Jeandin

*Journaliste à la
Tribune de Genève*



Les lecteurs assidus de « la Julie » ont quasi quotidiennement l'occasion d'y lire des articles sur la politique genevoise signés Marc Bretton. La rubrique satirique « Bob » du samedi, souvent mordante, parfois drôle, jamais méchante, c'est aussi lui, en alternance avec d'autres collègues. Or combien parmi nous savent qu'il habite la Résidence Apollo? Entre les séances du Grand Conseil, les « Points presse » du Conseil d'Etat et les nombreuses heures passées sur le terrain et à la rédaction, M Bretton a trouvé le temps de nous accorder une interview.

ARA : *M. Bretton, d'abord merci de nous accorder cette interview, vu votre agenda que l'on imagine fort chargé. Par exemple, vous étiez récemment à Berne afin de suivre la campagne de Pierre Maudet pour l'élection au Conseil fédéral. Quelles impressions avez-vous retenu de cette campagne ?*

Marc Bretton : C'est un épisode particulier qu'une élection au Conseil fédéral : un mélange de rituels solennels et de comédie de la part des uns et des autres. Par exemple, la presse s'efforce de « dramatiser » un événement sur lesquels les citoyens n'ont rien à dire, puisqu'ils ne votent pas. Et les élus se drapent dans le mystère jusqu'au dernier moment, alors qu'on sentait bien que les jeux étaient faits. Ce qui frappe aussi, c'est la proximité des élus fédéraux et la facilité que l'on a pour les côtoyer, les approcher et les interviewer.

ARA : *Les prochains mois jusqu'en mai 2018 vont être riches en actualité politique : élections au Grand Conseil et au 1^{er} tour du Conseil d'Etat, élections au 2^e tour du Conseil d'Etat, programmes politiques, alliances, traîtrises et trahisons, avec bien sûr les habituels « tuyaux » communiqués confidentiellement à la presse et à vous notamment, par des personnes ayant des intentions cachées ou des comptes à régler. Pour celles et ceux qui s'intéressent à la politique, tout cela va être passionnant, mais cela implique-t-il, pour vous, un charge de travail particulièrement lourde ?*

MB : C'est en effet toujours un moment où la charge de travail augmente fortement alors que les moyens consacrés par les médias restent au mieux fixes. Chaque parti politique tient des assemblées des délégués, des conférences de presse et d'autres manifestations auxquelles la presse est à chaque fois conviée, ce qui nous oblige de faire des choix difficiles, parfois incompris et que l'on nous reproche.

ARA : *Vous habitez Thônex depuis longtemps. Quel regard avez-vous sur notre commune ? Vous y sentez-vous bien ?*

MB : Je suis né à Thônex et y ai passé mon enfance. Ma famille a ensuite déménagé à Chêne-Bougeries où j'ai été jeune conseiller municipal, avant de revenir à Thônex en 2000. J'observe de grandes disparités entre les zones villa au nord et au sud de la commune et le centre très urbanisé avec ses poches de précarité. Je constate que, par rapport à d'autres grandes communes, les recettes et dépenses par habitant sont faibles. Un grand avantage de la vie à Thônex, c'est la proximité de la campagne, le centre-ville et la France.

ARA : *Sachez toutefois qu'avec les nombreux projets d'urbanisation prévus, les dépenses par habitant vont fortement augmenter, mais les recettes on l'espère aussi ! Et quel est votre regard sur la Résidence Apollo ?*

MB : Enfant, je me souviens d'avoir vu Apollo en construction ! Nous avons un magnifique parc, mais à titre personnel, je regrette qu'il soit prévu de le fermer. C'était une sorte de service offert à la population, à notre charge certes, ce qui aurait pu justifier un appel à la commune pour le nettoyage. C'était aussi un lieu de passage agréable entre les immeubles du chemin Edouard-Olivet et le centre commercial. Globalement, l'ensemble Apollo est réussi, la proximité des commerces et des transports publics sont des vrais avantages. Ma famille s'y sent bien.

ARA : *Une dernière question : vous avez assisté l'année dernière au débat organisé par l'ARA sur la circulation dans le quartier. L'ARA devrait-elle organiser ce type de manifestation plus souvent ? Avez-vous des suggestions à nous faire sur les thèmes à traiter ou sur d'autres activités que nous devrions considérer ?*

MB : Félicitations pour les manifestations que vous avez organisées ces derniers temps ; continuez dans le même esprit ; pourquoi pas parfois ensemble avec d'autres associations de quartier ?

ARA : *Monsieur Bretton, merci pour ces conseils et pour le temps que vous nous avez consacré.*

Le point sur les travaux du garage

Depuis le compte rendu dans le numéro d'avril 2017 d'Apollo Infos, le chantier a avancé. Le budget est toujours respecté mais il faudra compter avec un léger retard jusqu'à la fin de l'été 2018.

En surface, la réfection du joint autour de la structure de l'entrée du garage est terminée. Il a été décidé de reporter à février 2018 la couche de finition de l'enrobé bitumineux et des marquages au sol et la réactivation de la zone bleue. Il y a en effet encore quelques

travaux salissants à terminer ; par ailleurs, les entreprises qui produisent les enrobés ferment pour l'hiver jusqu'en février. Après discussion sur site avec l'entreprise BACIOCCHI mandatée par la commune de Thônex pour la levée des déchets, nous nous orientons vers l'emplacement des encombrants et du cache-conteneurs sur deux ou trois places de l'actuel parking dit de « 15 heures », bien que la décision définitive n'ait pas encore été prise. Cet emplacement aurait notamment l'avantage de bloquer, par la barrière, l'accès des personnes extérieures à la résidence au dépôt d'encombrants.



A l'intérieur : les travaux de réfection des surfaces au sol les plus endommagées, au droit des rampes, sont terminés, de même que le traitement par l'intérieur des joints au nord et sud du garage. Le mur côté nord qui « suinte » doit encore faire l'objet d'un traitement par l'intérieur, dit « cuvelage », destiné à le protéger de la pression hydrostatique horizontale provenant du terrain fortement humide situé à l'extérieur.

Mais nous abordons enfin les travaux plus visibles et donc plus gratifiants : après un nettoyage au Kärcher et les traitements ponctuels des zones atteintes par la carbonatation, il y aura la pose d'une résine sur la bande de roulement, la peinture des murs et plafonds, les marquages au sol et l'éclairage, notamment. Ces travaux seront réalisés par phases nécessiteront le déplacement de 30 à 50 véhicules à la fois pour environ un mois.

La résine au sol sera antidérapante et de couleur grise. La peinture des murs sera surtout blanche, avec ici et là des éléments ponctuels colorés distinguant le 1^{er}, 2^e et 3^e sous-sol (v. l'exemple de image ci-dessus), les détails n'ayant toutefois pas encore été fixés au

moment de la clôture rédactionnelle. L'éclairage sera de type LED « Eco 21 » et beaucoup plus lumineux - et économe - que l'éclairage actuel.

On reparle de la petite poubelle verte

La collecte des déchets de cuisine avait été évoquée il y a un an⁸ par le Maire actuel Monsieur Marc KILCHER, alors Conseiller administratif. Or la période initialement choisie pour la mise en place du système s'est avérée inappropriée car interférant avec le chantier du garage. Le 3 octobre 2017, le Conseil municipal a voté un crédit pour son extension prochaine dans toute le centre urbain de la commune, et donc à Apollo également. Les habitants seront informés en temps utile par la mairie et par la régie.



La p'tite poubelle verte : bientôt chez nous !

SANITAIRES - FERBLANTERIE	
INSTALLATIONS, DEPANNAGES ET ETUDES DE PROJETS	
DALLAIS SA	
	26, av. Petit-Senn 1225 Chêne-Bourg T : 022 348 61 91 F : 022 348 20 28 www.dallais.ch
nos véhicules roulent au gaz naturel 	

⁸ Apollo Infos n°10, septembre 2016, p.1-2

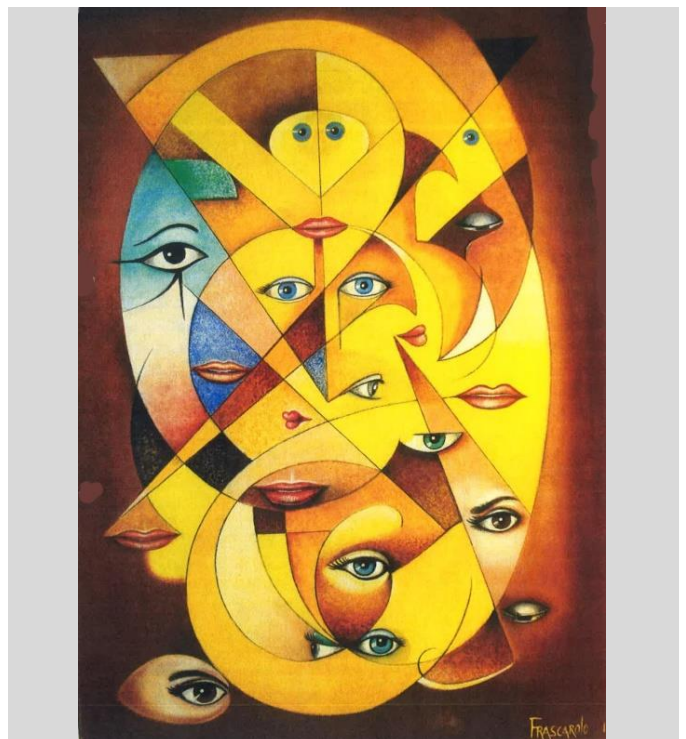
Pique-nique dans le parc, 17 juin 2017

Malgré la bise et une température fraîche pour la saison, nous avons partagé un moment convivial entre voisins, comme chaque année. La chaleur était dans les cœurs! Un grand merci à toutes et à tous pour leur aide, et tout particulièrement à Mirsada, Brigitte, Rachel, Karin, Donald et Mushrek qui, tout en ne faisant pas partie du comité, nous ont apporté une aide précieuse!



Mur pignon nord du 8 Adrien-Jeandin

Le 7 novembre 2017, les copropriétaires de la PPE 8 Adrien-Jeandin seront appelés à voter un crédit pour l'isolation thermique du mur pignon nord qui domine le parvis du Centre commercial et la terrasse du Molino. Ils seront également appelés à se prononcer sur la réalisation d'une fresque artistique inspirée d'une œuvre d'Armand Frascarolo (v. image ci-dessous), peintre genevois ayant lui-même habité le 8 Adrien-Jeandin et dont nous avons présenté le portrait dans une édition précédente⁹. En cas de vote positif, cette fresque sera réalisée avec le soutien financier de la commune de Thônex. Les travaux seraient réalisés de janvier à mai 2018.



La fresque sera inspirée de cette œuvre du peintre Armand Frascarolo.

⁹ Apollo Infos n°10, septembre 2016.

Thônex, votre rendez-vous quotidien !

24 commerces
à votre service



Thônex
CENTRE COMMERCIAL

www.thonex-centre.ch

106, rue de Genève  tram 12, bus C arrêt Graveson

A propos de l'ARA

L'Association Résidence Apollo (ARA) est une association à but non lucratif au sens des articles 60 ss du Code civil. Les statuts, le procès-verbal de la dernière assemblée générale, les comptes et le budget peuvent être consultés sur le site Internet

www.apexserv.com/ARA

Tout copropriétaire ou habitant de la Résidence Apollo peut être membre : il suffit de remplir le formulaire d'adhésion en ligne ou de contacter un membre du comité.

Tous, membres et non membres, sont les bienvenus à nos manifestations !

Agenda

Jeudi 30 novembre 2017

A 18h30, restaurant scolaire de l'Ecole Jeandin : rencontre avec le Maire de Thônex Monsieur Marc KILCHER, qui nous parlera de sujets dont il a la responsabilité (écoles, police, voirie, espaces verts), et notamment des différents projets visant à embellir le centre urbain de Thônex ; manifestation ouverte au public, suivie du traditionnel apéritif offert par l'ARA.

Samedi 16 décembre 2017

Dès 10h00, Thônœl sur la place du Chêne-Vert : marché de Noël de la commune où, comme de tradition, le stand de l'ARA proposera du vin chaud et des pâtisseries.

Père Noël sur le stand ARA, Thônœl 2016



Un grand merci à nos sponsors et annonceurs grâce au soutien desquels l'ARA ne demande pas de cotisation à ses membres ; les personnes qui souhaitent nous aider à couvrir nos modestes frais peuvent faire un don à :

Association Résidence Apollo
p.a. M. Ashwani Singh
16 av. Adrien-Jeandin, 1226 Thônex
CP 14-475740-2.